OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE HAMOIS

RAPPORT ANNUEL 2022

Commune de Hamois

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

Lot	Numéro Fiche-Projet	Intitulé	Statut	Montant du projet à 100%	Subsides reçus ou prévus	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet	Si projet réalisé, date de la fin des travaux	Si projet abondonné, décrire la raison de l'abandon	Si nouvelle initiative, description du constat qui justifie le projet et les objectifs rencontrés du PCDR
1	1	Sécurisation des points noirs en matière de sécurité routière : diagnostic complet, programmation dans le temps et réalisation d'aménagement adaptés	En cours		PIC 2013/2016	SPW - MI	Rue Saint-Pierre, Traversée de Natoye OK			
1	2	Prise en considération des problématiques du vieillissement des aînés par la mise en place de services adaptés	En cours				En cours			
1	3	Création de places d'accueil pour la petite enfance (locaux pour co-accueillantes conventionnées)	Réalisé	157.391,32 €			Barrière d'Hubinne, Local Saint-Bérégisse OK			
1	4	Amélioration de la qualité des eaux	En cours				en cours			
1	5	Réflexion globale sur la mobilité via l'élaboration d'un outil cartographique à usage communal	En cours				Adhésion GIG			
1	6	Mise en œuvre d'une politique communale de l'environnement et de l'énergie	En cours		110.325,45 €	UREBA 2021	Travaux école Hamois prévus en 2023			
1	7	Création d'un réseau de liaisons de mode doux entre les villages : Phase 1 : Liaison HAMOIS - ACHET	Réalisé	950.387,44 €	582.857,33 €	SPW - DR		18-03-22		
1	8	Valorisation du centre de Hamois : Hubinne Phase 1 : Aménagement d'un espace de convivialité et de rencontre	En cours		500.000,00 €	SPW - MI	en cours			
1	9	Elaboration et mise en œuvre d'un outil d'aménagement du territoire dans le but de préserver les paysages ruraux	En cours				en cours			
1	10	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité au cœur du village d'Emptinne	En cours		570.668,79 €	SPW - DR	Début des travaux prévu le 03-04-2023			

1	11	Actions de soutien à l'économie locale	En cours				Action des commercants chaque année aux fêtes			
1	12	Mise en place d'un réseau des associations et organisation d'une journée annuelle de rencontre	En cours				en cours			
1	13	Mise en place d'une plate-forme interservices de réflexion et de coordination "développement rural durable"	En cours				en cours			
2	14	Esplanade des Quatre Vents : Aménagements de logements intergénérationnels et services liés	En attente			SPW - SAR	Procédure SAR en cours			
2	15	Amélioration des infrastructures des écoles de Natoye et de Hamois	En cours		894.802,23 €	FWB - FBSEOS	Hamois en attente FBSEOS	NTY fin le 31/08/2022		
2	16	Coordination des actions et renforcement des moyens en matière de protection et de valorisation du patrimoine local	En cours				en cours			
2	17	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Natoye	En attente				en réflexion			
2	18	Aménagement global du centre de Schaltin	En cours			Infrasports - CGT - Espaces Verts	Avant-projet à valider par Infrasports			
2	19	Rénovation des équipements récréatifs dans tous les villages	En cours		40.970,00 €	Infrasports	En cours			
2	20	Création d'une micro-zone d'activités économiques à la Gozée à Natoye	En cours				En cours			
2	21	Rénovation de l'ancienne école des filles de Hamois en maison rurale polyvalentre et multiservices	En cours		695.000,00 €	SPW - DR / FWB	Désignation auteur de projet en cours			
2	22	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Scoville, Mohiville et Scy	En cours		7.260,00 €	"C'est ma ruralité"	Scy OK			
2	23	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Achet	En attente			SPW - DR	Demande CF en cours			

3	24	Développement d'une politique d'intégration de la cité Vivaise à Emptinne	En cours				En cours			
3	25	Valorisation du centre de Hamois : Hubinne Phase 2 : Agrandissement des infrastructures sportives et récréatives	En attente				En attente			
3	26	Accompagnement des producteurs/agriculteurs dans la diversification et la promotion de leurs activités	En attente				En attente			
3	27	Élaboration d'une charte de la vie rurale pour les nouveaux habitants	En attente				En attente			
3	28	Mise en valeur du Petit Patrimoine Populaire wallon (étude et réalisations)	En cours		10.000,00 €	SPW	Création d'un recensement			
3	29	Hamois "commune verte et fleurie" - actions d'embellissement et de préservation du maillage écologique	En cours				En cours			
3	30	Création et promotion d'un atelier rural et d'un hall relais	En attente				En attente			
3	31	Renforcement des services communaux à la population et adaptation du site communal d'Emptinne	En attente				En attente			
3	32	Mise en place de mesures de promotion de la commune	En attente				En attente			
3	33	Promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication	En attente				En attente			
3	34	Création d'un centre de travail partagé (espace coworking) à Emptinne	En attente				En attente			
3	35	Création d'une liaison communale et trans-communale de voie lente	En attente				En attente			
3	36	Développement de logements intergénérationnels	En attente				En attente			

Merci de remplir les 3 premières colonnes en reprenant les intitulés exacts de votre PCDR. Le fichier doit être transmis en format .xlsx à l'Administration.

Année de l'installation de la CLDR	**Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur**	**Dernière date de la modification de composition de la CLDR**	**Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur**
2013	2013	Suite aux élections communales, le quart communal a été recomposé le 18 février 2019 La partie citoyenne a fait l'objet d'une actualisation au Conseil communal le 17 février 2020.	2021 (nouvelle mouture liée à la Circulaire 2020/01 relative au PCDR)
Date des réunions durant l'année écoulée	Cérémonie des vœux communaux (activité facultative)	**Nombre de présents**	-
	Réunion 1 : 25 janvier 2022		8 présents et 5 excusés
	Réunion 2 : 09 mars 2022		7 présents et 5 excusés
	Réunion 3 : 28 mars 2022 (réunion facultative)		4 présents
	Réunion 4 : 09 juin 2022		12 présents
	Réunion 5 : 28 juin 2022		5 présents et 2 excusés
	Réunion 6 : 22 septembre 2022		7 présents et 3 excusés

Introduction générale sur le contexte.	L'année 2022 marque véritablement la reprise post-covid avec de nombreuses avancées dans des dossiers majeurs du PCDR : - Lancement du premier budget participatif - Approbation et diffusion du rapport d'auto-évaluation à mi-parcours - Signature de la convention-faisabilité pour la Maison Rurale Polyvalente de Hamois - Actualisation de la fiche-projet de cœur de village d'Achet en vue d'une demande de convention à introduire en 2023. - Candidature retenue pour la plaine d'Hubinne dans le cadre de l'appel à projets « cœur de village ». - Participation à l'appel à projets BiodiverCité 2022. - Finalisation de l'avant-projet d'aménagement du cœur de village de Schaltin. - Réalisation, en partenariat avec 6 autres communes, d'une charte du Vive ensemble intitulée « Vivre harmonieusement la ruralité en Condroz et en Famenne ». - Avancées dans le dossier d'aménagement de l'Esplanade des Quatre Vents à Natoye. Outre ces réalisations et avancées, une attention particulière a été portée à la diversification du contenu des réunions : visites de terrain, organisation d'une réunion-repas… dans le but d'améliorer la convivialité au sein de la Commission.

Les réunions et activités de 2022.	**Réunion 1 : 25 janvier 2022** Cette réunion a permis l'approbation du rapport annuel 2021 ainsi que celle du rapport d'évaluation à mi-parcours du PCDR. C'est aussi lors de cette réunion que la décision de principe de lancer un budget participatif a été prise sur base d'une présentation théorique, illustrée par des exemples des communes voisines. **Réunion 2 : 9 mars 2022** Faute de quorum à la réunion précédente, cette réunion a été organisée, en visioconférence, avec le même ordre du jour et dans le but de valider les décisions importantes. **Réunion 3 : 28 mars 2022** Cette réunion, organisée par la Commune et le BEP, avait pour objectif de présenter l'état d'avancement et l'avant-projet de l'éco-quartier à réaliser sur le site de l'esplanade des Quatre vents (ancien site Oxfam) à Natoye. Riverains, membres du Conseil communal, de la CCATM et de la CLDR ont pu échanger avec les autorités communales sur les choix à poser pour l'avenir de ce site. **Réunion 4 : 9 juin 2022** La réunion a débuté par une visite de la nouvelle école de Natoye. Pour rappel, ce projet fait partie intégrante du PCDR et plus particulièrement de la fiche-projet 15 : « Amélioration des infrastructures des écoles de Natoye et de Hamois ». Les membres de la Commission ont pu découvrir les nouvelles classes, les espaces communs ainsi que les sanitaires et les équipements prévus (tableaux interactifs notamment). La réunion s'est poursuivie à la Spirale, centre des métiers d'Arts par un repas convivial.

	Outre quelques informations relatives au budget participatif et au projet de cœur de village de Schaltin, des échanges ont eu lieu sur l'introduction d'une nouvelle demande de convention pour la création d'un projet de cœur de village dans le centre d'Achet. **Réunion 5 : 28 juin 2022** Faute de quorum suffisant à la réunion précédente, cette rencontre, organisée en visioconférence, a permis de valider la décision de principe d'introduire une nouvelle demande de convention pour la création d'un projet de cœur de village dans le centre d'Achet. **Réunion 6 : 22 septembre 2022** Lors de cette réunion, les membres de la Commission ont visité la plaine d'Hubinne dans le but de visualiser les aménagements programmés dans le projet « cœur de village ». La suite de la réunion a permis de faire le point sur l'état d'avancement de plusieurs projets du PCDR : cœur de village d'Achet, budget participatif…

Les réunions des groupes de travail 2022.	***L'ODR ne se résume pas aux réunions de CLDR. C'est ainsi que 13 réunions de groupes de travail ont été organisées.*** Le groupe de travail chemins et sentiers s'est réuni à 2 reprises dans le but d'analyser des dossiers d'ouverture de chemins et sentiers à soumettre au Collège communal mais aussi transmettre aux participants des informations importantes en lien avec cette thématique. Le groupe de travail Biodiversité s'est réuni à 2 reprises, le 27 avril et le 27 octobre, d'une part pour préparer la réponse à l'appel à projets « BiodiverCité » lancé par la Ministre Tellier et d'autre part pour préparer des actions à mener au niveau communal. Le groupe de travail consacré au cœur de village de Schaltin s'est réuni le 6 juillet pour découvrir lors d'une visite de terrain l'avant-projet réalisée par « Atelier Paysage », l'auteur de projet désigné pour le dossier Infrasports. Une trentaine de personnes, y compris de nombreux enfants et jeunes, ont participé à cette rencontre de terrain. Le groupe de travail Patrimoine s'est réuni à 8 reprises en 2022 de manière à poursuivre ses travaux initiés depuis 2012 et plus précisément la réalisation d'un inventaire du Petit Patrimoine Populaire Wallon (réponse à l'appel à projets lancé par le Ministre Colin, en partenariat avec l'AWAP). La mise en œuvre du projet Bibliotheca Hamois-Achet, initié avec l'intercommunale IMIO, a également fait l'objet de réflexions et de travaux de plus en plus aboutis (une présentation publique est prévue en 2023). Le groupe de travail a également répondu à l'appel à projets 2022 de la Province de Namur sur la valorisation du Patrimoine hydraulique.

Programme de travail 2023

En début d'année, un appel à candidats sera lancé via les différents canaux communaux dans le but de redynamiser la Commission.

La CLDR sera amenée à accompagner et remettre des avis sur le travail des auteurs de projets pour :

- L'aménagement de la Plaine d'Hubinne (dossier cœur de village)
- La création d'une maison rurale polyvalente à Hamois
- L'aménagement du cœur de village de Schaltin
- …

Différentes informations seront données sur des thématiques présentes dans le PCDR et dans certaines de ses fiches-projets. Ont été choisis et dans l'ordre de priorité :

1. La démarche Pollec et le PAEDC
2. Le Plan de Cohésion Sociale
3. L'extension du zoning de Biron

Le principe des visites de terrain et des réunions décentralisées sera maintenu.

Les groupes de travail suivants poursuivront leurs réflexions en accentuant les retours larges vers la population :

- GT patrimoine
- GT Chemins et sentiers
- GT Cœur de village de Schaltin
- GT Biodiversité

Propositions de projets à entreprendre dans les 3 prochaines années	
Numéro fiche-projet	14
Intitulé du projet	**Esplanade des Quatre vents : Aménagements de logements intergénérationnels et services liés**.
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	2023-2026. Tout un travail de réflexion sera réalisé, en vue de préparer une actualisation de la fiche-projet.
Numéro fiche-projet	17
Intitulé du projet	**Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Natoye**

Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	2024. Tout un travail de réflexion sera réalisé sur base de l'étude de la Province de Namur, en vue de préparer une actualisation de la fiche-projet.
Numéro fiche-projet	25
Intitulé du projet	**Valorisation du centre de Hamois : Hubinne Phase 2 : Agrandissement des infrastructures sportives et récréatives**
Priorité du projet	Lot 3
Calendrier d'exécution	2025. Tout un travail de réflexion sera réalisé sur base de l'étude de la Province de Namur, en vue de préparer une actualisation de la fiche-projet.

Les comptes rendus des différentes réunions sont repris en annexe.

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

RAPPORT ANNUEL

Annexes à la partie 4

Compte-rendu de la réunion de CLDR

Le mercredi 18 janvier 2023

Présents : WARZÉE CAVERENNE V., ROLAND P-H., BAUDOUIN Ch., CELLIER G., MONJOIE A-S., DESCAMPS Th.

Pour l'administration communale : PECHEUR R.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : DEFAYS D.

Excusés : GAUTHIER J., DEWEER D. et RASE J.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 septembre 2022

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, sans remarque.

2. Fiche-projet 21 : Création d'une maison rurale polyvalente à Hamois : obtention de la convention-faisabilité et suites.

Le 15 décembre 2022, la commune s'est vue octroyer une convention-faisabilité pour la création d'une maison rurale polyvalente à Hamois.

La phase d'étude d'avant-projet va pouvoir débuter début 2023... La première étape consiste en la désignation d'un auteur de projet.

La Commune dispose désormais de 24 mois maximum pour transmettre le dossier de projet définitif (avec cahier spécial des charges et permis) à l'administration.

La CLDR travaillera en collaboration avec l'auteur de projet mais aussi avec les futurs utilisateurs du bâtiment.

3. Fiche-projet 8 : Valorisation du centre de Hamois : Hubinne Phase 1 : Aménagement d'un espace de convivialité et de rencontre : sélection dans le cadre de l'appel à projets « cœurs de village » et suites.



Hamois fait partie des 78 communes lauréates de l'appel à projets "cœurs de village".

La Commune recevra donc 500.000€ de subsides pour la réalisation d'un projet global sur la plaine d'Hubinne.

La prochaine étape officielle est l'envoi du cahier spécial des charges pour le 30 juin à l'administration.

Une réunion sera prochainement programmée avec l'auteur de projet et les impétrants.

4. Budget participatif : Comité de sélection : sélection des projets recevables.

Objectif:

Analyser la **recevabilité** des 4 projets proposés dans le cadre du budget participatif sur base des 11 critères mentionnés dans la grille d'évaluation. Il ne s'agit donc pas à ce stade de juger le projet.

Méthode :

Chaque projet est analysé sur base de la grille.

Remarque générale : selon les membres, le cheminement pour accéder aux projets sur la plateforme n'est pas assez clair et facile. Plusieurs personnes n'y sont pas arrivées.

Projet n°1 : Installation de bancs le long du RAVeL

Délais respectés	✓
Porteur de projet valable	✓
Porteur de projet : PV réunion ou 5 signatures	✓
Localisation du projet	✓
Intérêt général du projet	✓
Caractère durable du projet	✓
Précision du porteur de projet	✓

Budget conforme (max. 10.000€)	✓
Budget réaliste et précis	✓
Pas de dépenses de fonctionnement	✓
Réponse aux objectifs du PCDR	✓

Le projet est jugé recevable et de très bonne qualité.

Les services communaux ont en outre validé la faisabilité technique et financière du projet.

Projet n°2 : Création d'un parking vélo sur la plaine d'Hubinne

Délais respectés	✓
Porteur de projet valable	✓
Porteur de projet : PV réunion ou 5 signatures	✓
Localisation du projet	✓
Intérêt général du projet	✓
Caractère durable du projet	✓
Précision du porteur de projet	✓
Budget conforme (max. 10.000€)	✓
Budget réaliste et précis	✓
Pas de dépenses de fonctionnement	✓
Réponse aux objectifs du PCDR	✓

Le projet est jugé recevable et de très bonne qualité.

Les services communaux ont en outre validé la faisabilité technique et financière du projet.

Projet n°3 : Renaissance des festivités villageoises à Scy

Délais respectés	✓
Porteur de projet valable	✓
Porteur de projet : PV réunion ou 5 signatures	✓
Localisation du projet	✓
Intérêt général du projet	x
Caractère durable du projet	x
Précision du porteur de projet	✓
Budget conforme (max. 10.000€)	✓
Budget réaliste et précis	x
Pas de dépenses de fonctionnement	x
Réponse aux objectifs du PCDR	✓

Le comité de sélection, après consultation des personnes intéressées, constate qu'il y a eu une confusion entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissements dans la tête du porteur de projets.

Comme le budget n'est pas totalement épuisé et parce que ce projet présente un intérêt réel en lien avec les objectifs du PCDR, il est proposé de rencontrer le Comité de village (porteur de projet) pour voir avec eux si le chapiteau (prévu en location) pourrait être envisagé à l'achat.

La rencontre est programmée le 3 février à Scy.

Projet n°4 : Sécurisation /Mobilité douce Hamois – Haie Jadot

Délais respectés	✓
Porteur de projet valable	✓
Porteur de projet : PV réunion ou 5 signatures	✓
Localisation du projet	✓
Intérêt général du projet	✓
Caractère durable du projet	✓
Précision du porteur de projet	✓
Budget conforme (max. 10.000€)	✓
Budget réaliste et précis	x
Pas de dépenses de fonctionnement	✓
Réponse aux objectifs du PCDR	✓

Les services communaux ont émis un avis défavorable pour ce projet au niveau de sa faisabilité technique et financière. En effet, le dispositif envisagé (plots lumineux) est habituellement réservé à des zones sensibles sur des périmètres très réduits (cf. règlement général de police). Par ailleurs, les budgets envisagés semblent beaucoup trop restreints.

La Comité de sélection prend acte de cet avis mais reconnaît néanmoins l'intérêt du projet en raison de la dangerosité de cette zone à 90km/h. Ce point noir (soucis de vitesse) est d'ailleurs évoqué depuis de nombreuses années.

A ce stade, le Comité de sélection suspend sa décision. Trois options sont donc envisagées :

1. Les services de Police et le porteur de projet valident l'option d'un marquage au sol (chevrons) sur le tronçon qui relie la rue d'Asneux à la rue de Philippeville. Si le budget le permet, le projet serait donc jugé recevable.

En cas d'avis négatif des services de Police :

2. Il sera proposé au porteur de projet le placement de deux panneaux de sensibilisation aux entrées du périmètre problématique.

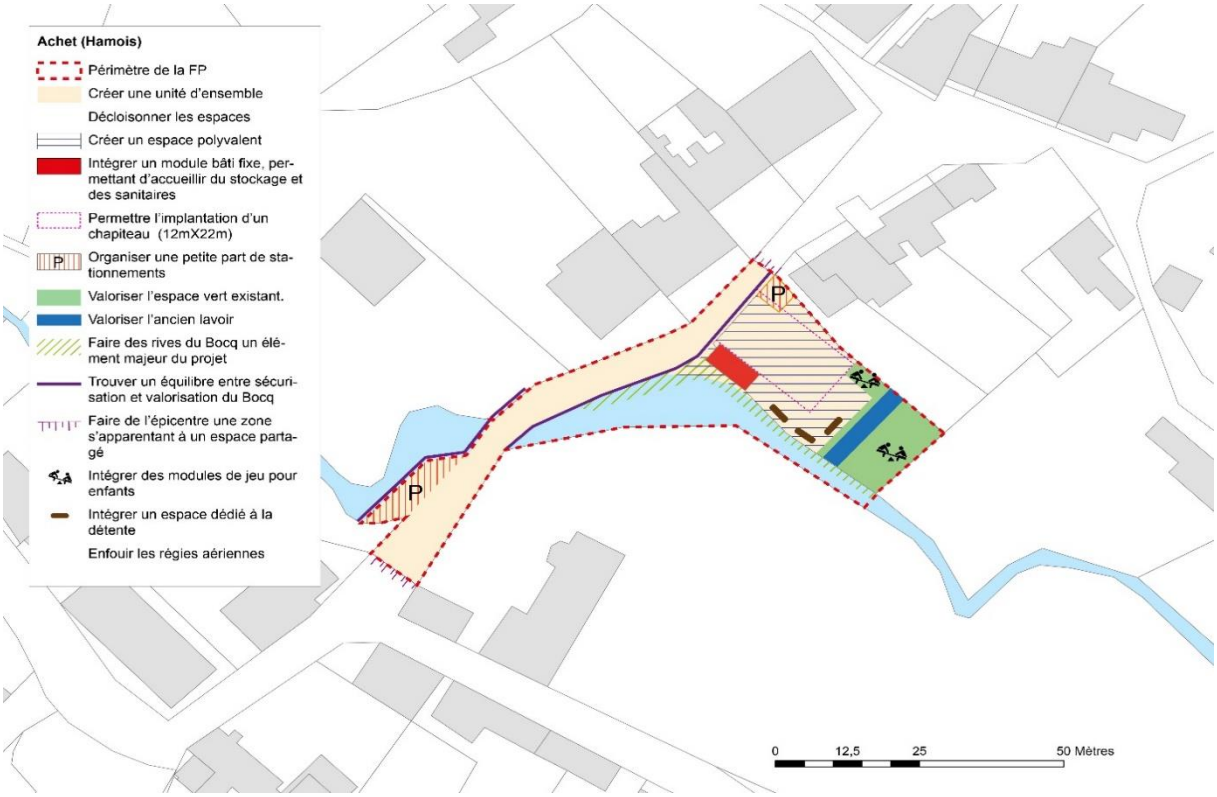
En cas d'avis négatif du porteur de projet :

3. Le projet sera jugé non recevable.

En conclusion, deux projets sont directement retenus. Les deux autres feront l'objet d'investigations complémentaires. Le budget de 20.000€ ne sera de toute manière pas dépassé. Il n'y aura donc pas de phase de vote.

5. Fiche-projet 23 : Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Achet : présentation et remise d'avis sur la fiche-projet actualisée.

La fiche-projet a été actualisée par la Fondation Rurale de Wallonie et transmise aux membres de la CLDR avant la réunion.



Sur base de la présentation du programme effectuée en séance, les membres de la Commission ont validé l'actualisation de la fiche-projet en pointant deux éléments d'attention :

1. Dans la phase d'analyse de la faisabilité, il serait intéressant d'envisager, comme ce sera le cas pour Emptinne, de **placer le périmètre en statut d'espace partagé**. Ce statut serait tout à fait pertinent dans la continuité de la liaison douce et il permettrait également d'aller chercher des subsides complémentaires.

2. Dans le travail avec l'auteur de projet, il sera essentiel de **consulter les habitants** du village et tout particulièrement les riverains du périmètre concerné.

La CLDR propose également de reformuler le paragraphe lié au contexte socio-économique et culturel (page 6) qui laisse penser que le périmètre d'intervention s'étend jusqu'au restaurant.

6. Divers

Un appel à candidats va être diffusé prochainement via différents outils communaux de communication.



N'hésitez pas à en parler autour de vous.

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

Condroz

Compte-rendu de la réunion de CLDR du 9 mars 2022
En visioconférence

Réunion de validation des décisions prises le 25 janvier

Présents :
Roland P-H., Baudoin Ch., Degotte J-P., Rase J., Monjoie A-S., Deweer D. et De Keersmaecker L.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : Defays D.

Excusés :
Descamps Th., Gauthier J., Pecheur R., Caverenne V., Bouillot P.

Conformément au ROI de la CLDR et faute de quorum suffisant lors de la réunion du 25 janvier, cette nouvelle réunion intervient avec le même ordre du jour et dans le but de valider les décisions essentielles prises lors de la dernière séance. Par facilité pour les membres de la Commission, le compte-rendu de la réunion du 24 janvier leur a été transmis en amont.

1. Approbation du CR de la réunion de CLDR du 27 octobre 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, sans remarque.

2. Approbation du rapport annuel 2021 de la CLDR

Deux compléments ont été apportés au rapport annuel :

- Les 11 réunions de l'année 2021 du groupe du travail « Patrimoine » ont été ajoutées ainsi qu'un descriptif des activités et travaux de ce dernier.

- Le budget participatif (voir ci-dessous) a été ajouté au programme de travail 2022 de la CLDR.

Sur cette base, le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

3. Evaluation à mi-parcours du PCDR : approbation du rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation est approuvé à l'unanimité, sans remarque. Il sera soumis à l'approbation du Conseil communal de mars.

Pour information, la FRW l'a présenté au Comité de Pilotage du Plan Stratégique Transversal de l'administration communale, dans le but de renforcer les synergies entre les deux outils.

4. Lancement d'un budget participatif

Pour rappel le budget participatif est un appel à projets qui a pour objectifs :

- De renforcer la participation citoyenne ;
- D'améliorer le cadre de vie de la commune dans l'intérêt général et de manière durable ;
- De mettre en œuvre des actions contributives aux objectifs définis dans le PCDR de la commune.

Tous les deux ans, sur proposition de la CLDR, une Commune disposant d'un PCDR en cours de validité peut solliciter une subvention de maximum 10.000 € dans le cadre d'un projet de budget participatif. Le taux de subventionnement est de 50%, c'est-à-dire que chaque euro investi par la Région wallonne doit aussi l'être, au minimum à part égale, par la Commune.

Pour pouvoir bénéficier du subside, la commune doit utiliser 3 documents de référence fournis par le SPW. Ils seront complétés et approuvés par le conseil communal avant envoi à l'administration régionale. La Ministre dispose d'un délai de deux mois pour approuver la demande.
Ces documents obligatoires sont :

- Le règlement
- Le formulaire de candidature
- La grille de d'évaluation

Le public cible de cet appel à projet est tout citoyen résident dans la commune. Pour déposer un projet, les porteurs de projets doivent être organisés soit par une entité juridique (asbl, coopérative, …) soit en association de fait de minimum 5 citoyens domiciliés à des adresses différentes au sein de la commune. Les projets proposés devront être localisés sur le territoire communal, sur le domaine public. Chaque association ne peut déposer qu'un seul projet**.** Une option du règlement permet de limiter le montant du budget de chaque projet à 50% du budget total investi annuellement par la commune (exemple : si la commune met 10.000€, chaque projet ne pourra valoir plus de 5.000€).

Un comité de sélection, composé des membres de la CLDR complété au besoin par des membres de l'administration, examinera à partir d'une grille d'analyse, la recevabilité des différents dossiers de candidature soumis par les citoyens. Les projets retenus par le comité seront soumis aux votes citoyens.

NB : Les membres de la CLDR qui introduisent un dossier ne pourront pas être membres du comité de sélection.

Tout au long de la procédure, la plateforme participative de la FRW est mise à disposition (voir la présentation en annexe). 5 étapes du processus y seront visibles :

- Information
- Dépôt des candidatures
- Liste des projets jugés recevables par le comité de sélection
- Vote des citoyens
- Annonce des résultats

En parallèle, les différentes étapes du dépôt de dossier et du vote citoyens seront également réalisables en version papier.

Suite au vote citoyen, le comité de sélection dressera la liste définitive des projets sélectionnés.
Deux modalités sont possibles pour la pondération des votes :

- Uniquement sur base des votes citoyens
- 50/50 entre le vote citoyen et le comité de sélection.

Lors du vote, chaque projet affiche le budget requis et chaque citoyen dispose d'une enveloppe budgétaire à dépenser pour soutenir son/ses projet(s) préféré(s).

Les projets seront mis en œuvre par la commune avec le porteur de projet. Toutefois, une option du règlement permet aux porteurs ayant un statut juridique de réaliser leur projet de manière autonome.

Avis CLDR

La CLDR est favorable au lancement d'un budget participatif et au fait d'assurer le rôle de Comité de sélection.

Concernant les modalités de sélection :

Les membres de la Commission préfèrent le classement à partir d'un 50/50. A savoir 50% liés aux votes citoyens et 50% liés aux votes du comité de sélection. Cette option semble plus intéressante pour assurer une dynamique participative au sein de la CLDR.

Concernant le nombre de projets déposés par association et limite de budget :

La CLDR marque une préférence pour l'option qui permet de limiter le montant du budget de chaque projet à 50% du budget total investi annuellement par la commune (exemple : si la commune met 10.000€, chaque projet ne pourra valoir plus de 5.000€).

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

Compte-rendu de la réunion de CLDR

Le 9 juin 2022, au Centre des Métiers d'Art « La Spirale » à Natoye

Présents : WARZÉE CAVERENNE V., ROLAND P-H., DEWEER D., WATTERMAN Y., ALHADEFF S., DEGOTTE J-P., RASE J., DESCAMPS Th., GAUTHIER J., CELLIER G., MONJOIE A-S., PROESMANS M-D.

Pour l'administration communale : PECHEUR R.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : DEFAYS D.

Visite de la nouvelle infrastructure de l'école de Natoye

La réunion a débuté par une visite de la nouvelle école de Natoye. Pour rappel, ce projet fait partie intégrante du PCDR et plus particulièrement de la fiche-projet 15 : « Amélioration des infrastructures des écoles de Natoye et de Hamois ». Les membres de la Commission ont pu découvrir les nouvelles classes, les espaces communs ainsi que les sanitaires et les équipements prévus (tableaux interactifs notamment).



Photos de la visite de terrain

1. Approbation du compte-rendu de la réunion de CLDR du 25 janvier 2022.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, sans remarque.

2. Projet n°8 : Valorisation du centre de Hamois : Hubinne (Phase 1) : Aménagement d'un espace de convivialité et de rencontre : Appel à projets « cœur de village ».

Le cadre de l'appel à projets

Dans le cadre de son plan de relance, la Wallonie lance un appel à projets « Cœur de village », pour les communes de moins de 12.000 habitants.

L'objectif de cette subvention proposée par le Ministre des Pouvoirs locaux, Christophe Collignon, est de concentrer des moyens importants pour mettre en œuvre, d'ici à 2026, certains programmes portant sur l'aménagement de bâtiments ou d'espaces publics polyvalents, durables et plus faciles à entretenir, tout en offrant plus de sécurité et un meilleur cadre de vie aux usagers.

Un montant global de 35 000 000 d'euros répartis sur cinq ans (2022-2026) permettra aux communes lauréates d'obtenir une subvention régionale comprise entre 200 000 et 500 000 euros.

Les projets envisagés sont les suivants :

- Des espaces publics cohérents (en adéquation avec le cadre bâti existant dans la commune et en lien direct avec les autres projets du territoire) ;
- Des bâtiments ou espaces publics polyvalents (pouvant accueillir des fonctions multiples et variables : festivités locales, zone de commerce, zone de rencontre, ou encore espace de jeux pour les plus jeunes) ;
- Des bâtiments ou espaces publics qualitatifs et durables pouvant être entretenus à moindre coût ;
- Des espaces publics perméables, végétalisés et pensés pour permettre une infiltration aisée des eaux pluviales (tenant compte du ruissellement pluvial, d'un égouttage adapté à l'habitat présent, la limitation de l'imperméabilisation et la végétalisation) ;
- Sécurité et accessibilité renforcées (offrant un cadre propice aux rencontres, à la détente de toutes les générations ainsi qu'à la cohésion sociale) ;
- Une communication aux citoyens renforcée (information au sujet des événements, des activités de loisirs, des services disponibles, par divers canaux, dont signalétique ou déploiement de panneaux intelligents).

Les dossiers de candidature doivent être introduits pour le 15 septembre.

Un dossier introduit pour la fiche-projet n°8 : Valorisation du centre de Hamois : Hubinne (Phase 1) : Aménagement d'un espace de convivialité et de rencontre.

La Commune va donc introduire un dossier pour la plaine d'Hubinne, dont les aménagements prévus dans la fiche-projet correspondent bien aux objectifs de l'appel à projets. Le dossier concernera principalement :

- L'aménagement et la sécurisation de l'espace parking (revêtement perméable) dans un cadre verdoyant et convivial.

- L'aménagement de l'espace communal jouxtant le parking en espace de détente (arbres, bancs, table, espace barbecue, fontaine, mare...) et de liaison douce entre Hubinne, les commerces de Hamois, l'école, les clubs sportifs, ...

Par ailleurs, vu les délais particulièrement courts qui sont prévus pour répondre à l'appel, ce dossier présente l'avantage d'être déjà bien initié puisqu'au-delà de la fiche-projet du PCDR, il a déjà fait l'objet à deux reprises de dossiers de candidatures lors d'appels à projets.

Le bureau Atelier Paysage d'Achet (Etienne Cellier) a été désigné pour accompagner cette mission qui nécessite la réalisation d'une esquisse.



Esquisse réalisée dans le cadre de l'appel à projets FEDER en 2016.
La zone concernée est la zone 3.

3. Projet n°23 : Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Achet : décision de principe d'introduire une demande de convention.

Le projet consiste à étudier les besoins des habitants concernant l'aménagement de l'espace de rencontre et de convivialité du village d'Achet en remplacement de la salle actuelle. Dans ce cadre, une actualisation de la fiche-projet sera réalisée par la Fondation Rurale de Wallonie.

La CLDR marque son accord pour introduire une demande de convention-faisabilité en développement Rural pour la fiche-projet 23 relative à la création d'un espace de rencontre et de convivialité à Achet. Faute de quorum suffisant, une CLDR sera de nouveau convoquée le 28 juin pour valider cette décision.

Remarques de la Commission :

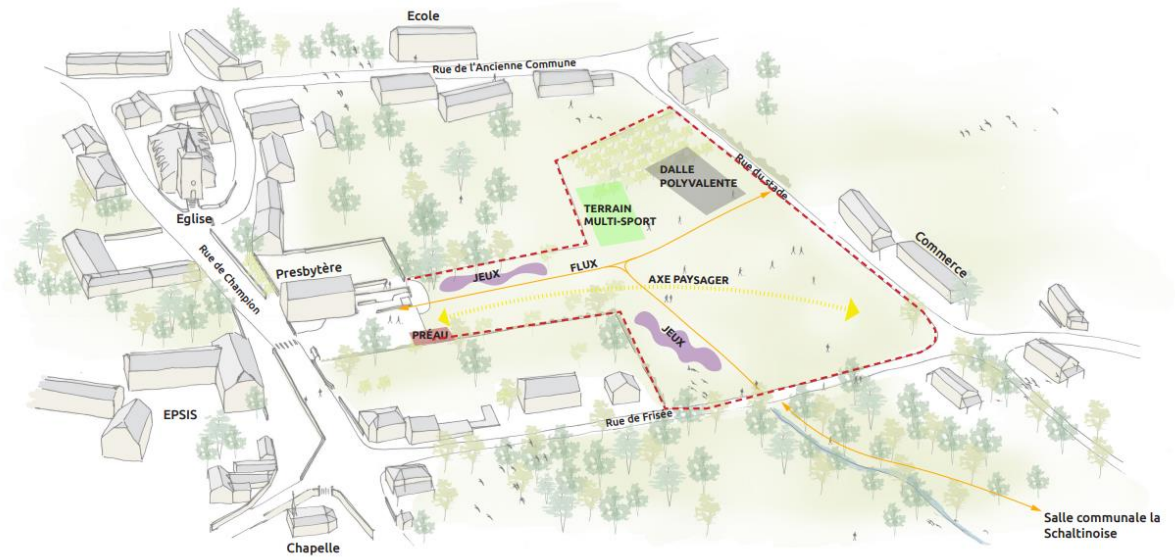
- L'aménagement du site devra veiller à la mise en valeur du Bocq, symbole fort de la commune.
- L'aménagement du site devra veiller à la mise en valeur des anciens lavoirs situés à l'arrière de l'actuel bâtiment.
- L'espace public devra être harmonieux par rapport au cœur de village qui reste bien préservé.
- Les propriétaires de la maison qui jouxte l'espace (transformée en gîte ?) devront être associés aux réflexions, de même que la Jeunesse d'Achet et les riverains.

4. Projet n°18 : Aménagement global du centre de Schaltin : information.

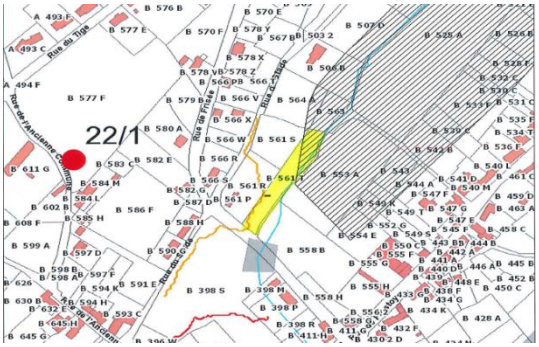
Le bureau Atelier Paysage d'Achet (Etienne Cellier) a réalisé une esquisse complète d'aménagement du cœur de village de Schaltin, pour lequel un dossier a été introduit chez Infrasports.

Sont ainsi programmés sur le « stade » :

- Un terrain multisports
- Une dalle polyvalente (parking, pose de chapiteau…)
- Des modules de jeux orientés « sport »
- Un préau
- Des espaces de circulation mobilité douce
- …



Esquisse d'avant-projet (2022)



Plan cadastral Schaltin

La Commune travaille par ailleurs sur un dossier d'acquisition de la parcelle reprise en jaune ci-dessous qui permettra de relier le centre du village et la salle de village (la Schaltinoise). Les démarches sont en bonne voie.

5. Budget participatif : information.

La Commune est toujours en attente de l'arrêté de subvention qui lui permettra de passer au lancement du budget participatif.

Des retards ont été signalés au niveau du SPW en raison d'un changement de programme de comptabilité.

Au niveau de la commune la plateforme FRW est prête ainsi que les différents supports de communication qui seront utilisés.

6. Divers.

6.1 Présentation de la Spirale par Yves Watterman, animateur-coordinateur.

Reconnue à la fois comme Centre d'Expression et de Créativité et comme Centre d'Education Permanente, la Spirale déploie sur son site une multitude d'activités et d'évènements mêlant une diversité de publics.

Son activité de Centre des Métiers d'Art, avec ses 54 artisans membres du Collectif, renforce encore ce « melting pot ».

Au travers d'ateliers, stages, conférences, … la structure veille constamment à faire se rencontrer les participants pour avant tout créer du lien, aller vers l'autre et favoriser le développement et l'action culturelle des individus.

Soucieuse de remplir ces missions d'expression citoyenne, La Spirale ne néglige pas son engagement en abordant des thématiques liées aux enjeux sociétaux et environnementaux en favorisant l'expression d'un collectif au travers de créations communes, en visant des partenariats, en travaillant dans les écoles, … avec comme fils rouges la découverte, la rencontre, l'échange, la multiculturalité, la complémentarité, l'action et le plaisir.

Pour mener à bien tous ces projets, 6 permanents y sont engagés. Se joignent à eux plusieurs animateurs d'ateliers.

Les membres de la CLDR ont eu l'occasion de visiter la salle d'exposition qui accueille le travail de céramistes, maîtres verriers, sculpteurs, bijoutiers, tourneurs sur bois, ébénistes, restaurateurs, artisan du textile …

Plus d'infos sur https://laspirale.be/

6.2 Visite du site de l'écluse de Natoye

Ce site, qui a fait l'objet d'un projet de reméandration et de levée d'obstacle en 2013, a été récemment aménagé par les ouvriers communaux : nettoyage, tonte, taille, réparations, plantation de pré fleuri, placement d'un banc et d'un panneau didactique (en collaboration avec le Contrat de Rivière).

La réunion s'est clôturée par un repas convivial offert par la Commune.

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter la FRW :

Fondation Rurale de Wallonie

Denis Defays
d.defays@frw.be
083/660.775

Fondation Rurale de Wallonie

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL COMMUNE DE HAMOIS

Compte-rendu de la réunion de CLDR

Le 28 juin 2022, en visioconférence

Présents : WARZÉE CAVERENNE V., DEWEER D., DEGOTTE J-P., PROESMANS M-D., BAUDOUIN Ch.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : DEFAYS D.

Excusés : ROLAND P-H. et GAUTHIER J.

Conformément au ROI de la CLDR et faute de quorum suffisant lors de la réunion du 9 juin, cette nouvelle réunion intervient avec le même ordre du jour et dans le but de valider les décisions essentielles prises lors de la dernière séance. Par facilité pour les membres de la Commission, cette réunion a été organisée en visio-conférence.

Le seul point nécessitant une décision officielle étant le point n°3, il est le seul à avoir été de nouveau analysé.

3. Projet n°23 : Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Achet : décision de principe d'introduire une demande de convention.

Le projet consiste à étudier les besoins des habitants concernant l'aménagement de l'espace de rencontre et de convivialité du village d'Achet en remplacement de la salle actuelle. Dans ce cadre, une actualisation de la fiche-projet sera réalisée par la Fondation Rurale de Wallonie.

La CLDR marque son accord pour introduire une demande de convention-faisabilité en développement Rural pour la fiche-projet 23 relative à la création d'un espace de rencontre et de convivialité à Achet. **La décision prise lors de la réunion du 9 juin est donc validée.**

Remarques de la Commission :

- L'aménagement du site devra veiller à la mise en valeur du Bocq, symbole fort de la commune.

- L'aménagement du site devra veiller à la mise en valeur des anciens lavoirs situés à l'arrière de l'actuel bâtiment.

- L'espace public devra être harmonieux par rapport au cœur de village qui reste bien préservé.

- Les propriétaires de la maison qui jouxte l'espace (transformée en gîte ?) devront être associés aux réflexions, de même que la Jeunesse d'Achet et les riverains.

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter la FRW :

Fondation Rurale de Wallonie

Denis Defays

d.defays@frw.be

083/660.775